

Extrait du registre des délibérations
du Conseil municipal

L'an deux mille dix-huit, le vingt-deux janvier

Le Conseil Municipal de la commune d'AUBUSSON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel MOINE, Maire.

Date de convocation :

15 janvier 2018

Objet :

Participation au GIP MEFAA

Rapporteur :

Monsieur le Maire

Reçu à la Sous-Préfecture
d'AUBUSSON

Nombre de conseillers

En exercice : 27
Présents : 22
Votants : 25

24 JAN. 2018

Article 3 de la loi n° 82-213
modifiée au 2 mars 1982

Etaient présents
(22)

Michel MOINE, Jean-Pierre LANNET, Gilles PALLIER,
Nicole DECHEZLEPRETRE, Jean-Claude VACHON, Mireille LEJUS,
Michel DIAS, Isabelle PISANI, André RENAUX,
Marie-Antoinette BORDERIE, Joseph VADIC, Max GUILLON,
Brigitte LEROUX, Françoise PINEAU, Pascal FANNECHERE,
Catherine MALGAUD, Stéphane DUCOURTIOUX,
Jean-Marie MASSIAS, Bernard PRADELLE, Martine SEBENNE,
Marie-Claude GUYONNET, Mathieu CHARVILLAT

Excusés ayant donné
procuration (3)

Rolande LEONARD à Michel MOINE, Jean-Louis DELARBRE à
Brigitte LEROUX, Sophie CANOVA à Marie-Claude GUYONNET

Absents excusés (2)

Thierry ROGER, Louis SIMOES

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public (GIP) de la Maison de l'emploi et de la Formation de l'Arrondissement d'Aubusson prévoit une répartition des charges de fonctionnement entre l'Etat, les communautés de communes membres du GIP et la commune d'Aubusson. Le budget 2017 du GIP a ainsi établi la participation de la Commune à 7 000,00 € pour 2017.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de se prononcer sur cette participation.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote

Pour : 24	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

VU le Code général des collectivités territoriales,

▶ A l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil municipal :

FIXE la participation de la Commune d'Aubusson au GIP MEFAA, pour l'année 2017, à 7 000 €,

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, les jour,
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Délibération publiée le 24 JAN 2018

Pour copie conforme
En Mairie le 24 JAN. 2018

Michel MOINE
Maire d'AUBUSSON

